



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Revendications des infirmiers libéraux

Question écrite n° 16993

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les revendications des infirmiers libéraux. Les infirmiers libéraux jouent un rôle crucial dans le système de santé français en fournissant de nombreux soins à domicile. Cette présence dans les territoires permet de soulager les hôpitaux et de favoriser le maintien à domicile des personnes les plus vulnérables. Malheureusement, ces professionnels de santé sont souvent confrontés à des difficultés qui entravent leurs missions. Entre 2012 et 2022, l'inflation cumulée atteint près de 15 % alors qu'aucune revalorisation de leurs honoraires n'a été décidée par le Gouvernement. La hausse de 0,25 euro sur l'indemnisation forfaitaire de déplacement devait prendre en compte l'inflation. Jugée « indigne » par la profession, elle ne compense en rien la hausse réelle du prix des carburants. Depuis 2009, les revenus des infirmiers libéraux n'ont jamais été revalorisés, malgré les nombreuses sollicitations des syndicats à ce sujet. Sur le plan médico-professionnel, de nombreux infirmiers souffrent de pathologies des articulations et des membres supérieurs ou inférieurs. Ils travaillent tôt le matin et finissent tard le soir. Il est à noter que l'espérance de vie d'un infirmier est réduite de 7 ans par rapport aux autres personnes dans le pays. Les pouvoirs publics doivent mieux anticiper cette pénibilité qui de toute évidence nuit à l'attractivité de cette profession. Pour toutes ces raisons, 30 % des jeunes diplômés abandonnent la profession dans les 5 ans qui suivent le diplôme. À moyen terme, c'est toute une profession qui va se raréfier. Ainsi, elle souhaite savoir si les revendications des infirmiers ont été entendues par le Gouvernement et si elles seront traduites par des actions concrètes pour rétablir l'attractivité de cette profession essentielle.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16993

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2773

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)